



Procès-Verbal

COMMISSION REGIONALE DE CONTROLE DES CLUBS

Réunion du 27 novembre 2025

ATTENTION : Le Document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Régionale de Contrôle des Clubs de la LAuRAFoot. Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision qui est notifiée par courrier.

Entente Crest-Aouste (R1), Plastic Vallée (R1), Ain-Sud (R2), US Sucs et Lignon (R1), Olympique de Valence (R1), Rhône-Vallées F.C. (R1), Chambéry Savoie Foot, FC d'Echirolles (R2), Olympique Salaise Rhodia (R2), FC Espaly (R1), US Blavozy (R1), Olympique Lyon Sud (R2), US Monistrol sur Loire (R1), AS Miserieux-Trevoux (R1).

DECISION : Accepte le budget en l'état.

**AS Chavanay (R1), AS Craponne (R2), FC Saint Cyr Collonges (R1), CS Neuville (R2),
FCO Firminy Insersport (R1),**

DECISION : Sursis à statuer.